

# Plan Local d'Urbanisme intercommunal LE HAVRE SEINE METROPOLE

## Retours Foire du Havre

Du 12 au 16 octobre 2022



PLUi

Plan Local  
d'Urbanisme  
intercommunal



Accueillir l'avenir, préserver l'espace

## Le stand PLUi à la Foire du Havre

86 exposants

27 m<sup>2</sup> de stand Le Havre Seine  
Métropole dont 14 m<sup>2</sup> pour le PLUi

5 jours de présence

2 animateurs par jour



L'objectif de notre présence à la Foire du Havre était d'aller au-devant des habitants du territoire à la fois pour **présenter l'élaboration du premier Plan Local d'Urbanisme intercommunal** de la communauté urbaine et les événements de concertation à venir mais aussi pour **recueillir les premiers avis** permettant de comprendre les attentes des habitants pour le devenir du territoire.

PLUi

Plan Local  
d'Urbanisme  
intercommunal



Accueillir l'avenir, préserver l'espace

## Le stand PLUi à la Foire du Havre

### La Foire du Havre comme action de communication pour le PLUi

- Mise en place d'une table d'information avec animateurs
- Mise en place d'un stand de présentation de la démarche du PLUi
- Distribution de la lettre d'information n°1
- Distribution d'un flyer d'invitation aux événements de concertation de la phase de diagnostic (ateliers, balade urbaine)
- Présentation du site Internet dédié
- Projection de la vidéo de présentation de la démarche de PLUi



PLUi

Plan Local  
d'Urbanisme  
intercommunal

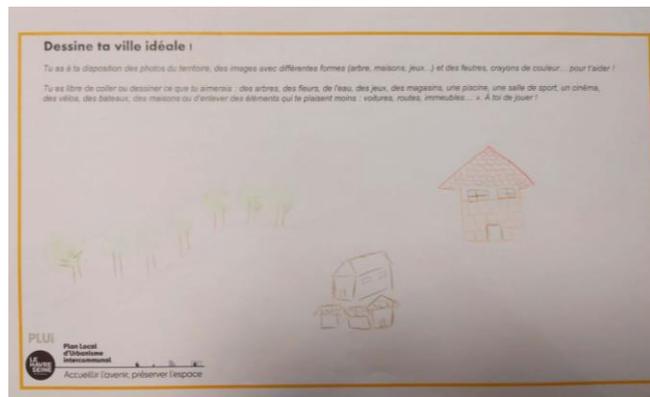


Accueillir l'avenir, préserver l'espace

## La présence à la Foire du Havre

### La Foire du Havre comme action de concertation

- Mise en place d'un mur d'expression « *Quelles sont vos idées pour l'aménagement de notre territoire ?* »
- Mise en place d'un atelier pour les enfants « *Dessine ta ville idéale !* »
- Mise à disposition du registre de la concertation



Dessin réalisé lors de l'atelier enfants



PLUi

Plan Local  
d'Urbanisme  
intercommunal



Accueillir l'avenir, préserver l'espace



## Synthèse des contributions

Les contributions du mur d'expression ont été regroupées par thématiques : patrimoine, environnement, mobilités, logements, commerces...



### Patrimoine

- Valoriser et entretenir le patrimoine architectural et maritime qui font l'**identité de la métropole** ;
- Réglementer à travers le PLUi **les particularités du bâti** (façades normandes) et **subventionner les rénovations** permettant de mettre en valeur le patrimoine des maisons individuelles ;
- **Réduire le périmètre** des sites patrimoniaux remarquables ;
- Continuer à développer des services pour renforcer le tourisme (exemple : mise en place d'un camping dans la forêt de Montgeon).



### Environnement

- **Conserver, mettre en valeur et sécuriser** les espaces naturels du territoire (chemins de randonnée, sentiers du littoral...) qui constituent de **véritables richesses pour le territoire** ;
- **Préserver les zones rurales**, les terres agricoles et les haies ;
- Végétaliser les zones urbaines pour **développer des ilots de fraîcheur** (végétalisation des façades, des toits terrasses...) et créer des **zones de respiration** ;
- Réhabiliter les friches disponibles du territoire avant d'urbaniser de nouvelles parcelles ;
- Prendre en compte l'écologie **dans les projets de constructions et de réhabilitation** (gestion des eaux de ruissellement, lutte contre la précarité énergétique, transition énergétique, recours à des matériaux naturels et biosourcés...).

## Synthèse des contributions



### Mobilités

- Favoriser le **développement de la pratique du vélo** (développement d'itinéraires cyclables sécurisés et amélioration de la continuité des pistes cyclables existantes, création de parkings vélos sécurisés dans les pôles intermodaux, accompagner les changements de comportement, etc.) et **créer un maillage mobilités douces sur le territoire** ;
- **Sécuriser les déplacements piétons en zone urbaine** notamment avec la mise en place de feux sonores aux passages piétons (pour les personnes à mobilité réduite, les personnes âgées...) ;
- **Développer le maillage en transports en commun du territoire** pour désenclaver certaines communes, faciliter les déplacements quotidiens entre communes et relier les villes aux espaces naturels ;
- **Multiplier et améliorer** les bornes de recharge des voitures électriques ;
- **Assurer une prise en compte de l'avis citoyen** dans les futures mobilités (ressenti d'un déficit de concertation pour le plan de mobilités du territoire).



### Logements

- Développer une offre de logements adaptée, **pensée avec les aménagements nécessaires** (équipements, services, mobilités) pour l'ensemble des publics et en lien **avec son environnement**.

## Synthèse des contributions



### Commerces

- **Valoriser les commerces de proximité existants et développer des commerces et des services de qualité** en réponse aux besoins des habitants du territoire dans les cœurs de ville ;
- **Favoriser la variété des commerces** dans certains quartiers du Havre, notamment cours de la République.

### De manière plus générale :

- Harmoniser les relations entre tous les acteurs de l'urbanisme ;
- Garantir l'application du futur règlement du Plan Local d'Urbanisme intercommunal à tous les acteurs du territoire ;
- Communiquer davantage auprès des citoyens quant aux projets développés au sein du territoire ;
- D'assouplir les règles d'urbanisme quand une parcelle présente des contraintes pour les particuliers.